



HABILITATION ELECTRIQUE OPERATION D'ORDRE NON ELECTRIQUE Indices B0-H0 (V) Formation Initiale



Objectifs :

Réaliser ou encadrer des opérations d'ordre non électrique sur ou à proximité d'ouvrages ou d'installations électriques en basse et haute tension dans le respect des prescriptions de la NFC 18-510.

Public :

Toutes personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage (simple) des pièces nues sous tension (ex : maçons, peintres, agents d'entretien, terrassiers, etc ...).

Organisation de la formation :

Prérequis : Personnel non électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques
Aucun pré-requis n'est nécessaire pour participer à la formation habilitation électrique B0-H0-H0V
Aucune connaissance en électricité n'est requise.
Avoir le sens des responsabilités.

Durée : 7 heures

Effectif : 1 personne minimum et 10 personnes maximum par groupe

Maintien des connaissances : 7 heures tous les 3 ans selon la norme NFC 18-510

Intervenant (s) : Formateur en prévention des risques électriques

Méthodes pédagogiques : Exposés interactifs, démonstration par le formateur, études de cas, exercices pratiques.

Attribution finale : Délivrance d'une attestation de formation, après l'évaluation et contrôle des connaissances, permettant à l'employeur de délivrer l'habilitation.

Organisme de délivrance de l'avis : ALLIANCE FORMATION

Type d'évaluation : Evaluation sommative

Matériel :

Ordinateur portable, vidéo-projecteur
Ecran facial, gants isolants, Vérificateur d'Absence de Tension, tapis isolant, dispositif de consignation, banderole Zone de Travail, ...

Références Règlementaires :

Code du Travail : R 4544-9 ; 4544-10
Norme NFC 18 510 de l'Union Technique Electrique

